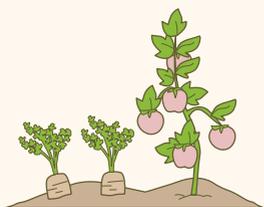


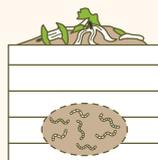
# L'AIRE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ



**Obtenir du compost**  
pour ses fleurs / son jardin



**Un cercle vertueux**  
qui permet de réduire le volume  
des ordures ménagères de 30%



**Instaurer des moments conviviaux entre voisins**  
en faisant des restitutions de compost, des cafés compost  
ou tout simplement en allant déposer ses biodéchets  
au composteur partagé



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**MONT SAINT-MICHEL  
NORMANDIE**

# VOUS ÊTES PARTANT(E)S ?

## DÉMARCHES À SUIVRE

- 1- **Prendre contact**, par mail, par téléphone avec l'équipe compostage du service déchets de la communauté d'agglomération
- 2- **Étude du projet** (recherche de référent.e.s de sites et d'un lieu pour accueillir l'aire de compostage)
- 3- **Validation** en assemblée générale du syndicat de copropriété ou de la collectivité suivant le lieu d'emplacement de l'aire de compostage collectif
- 4- **Installation et suivi** avec un(e) maître composteur du service déchets
- 5- **Fonctionnement en autonomie** du site grâce aux référent(e)s

## RÔLE DES RÉFÉRENT(E)S DE SITE



Mélanger le composteur  
(un brass compost vous sera fourni)



Sensibiliser les utilisateurs aux  
bonnes pratiques pour composter



Contrôler la qualité des apports  
déposés et faire remonter les  
informations au service déchets



Organiser des moments conviviaux  
autour du compostage



**Une question? Contactez le service déchets**  
au 02 33 68 68 96 ou [compostage@msm-normandie.fr](mailto:compostage@msm-normandie.fr)

Suivez l'actualité du service déchets sur la page  
 Service déchets Mont Saint-Michel - Normandie

